



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioillier.
Nathalie Houdayer.

Vendredi 30 mars 2018

N° 767

Action sociale et médico-sociale

Des conseils départementaux employeurs... 78 200 agents en France (2016), 468 en Mayenne

Le n° 1054 du bulletin *Études & Résultats* de mars 2018 présente l'enquête Aide sociale de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees).

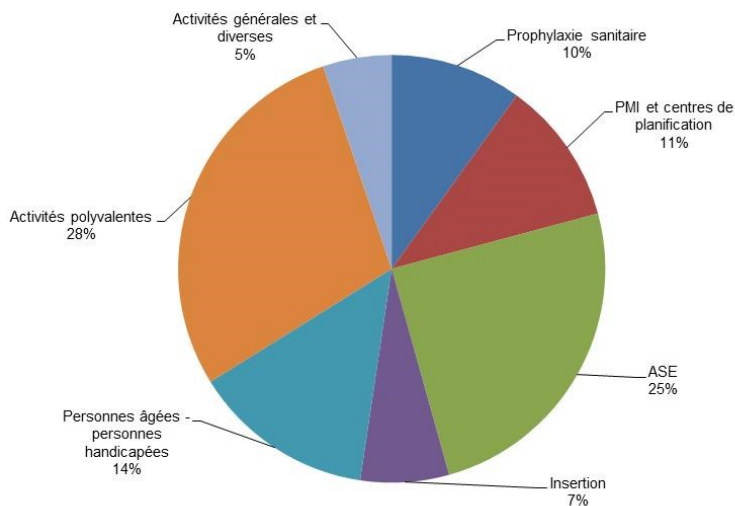
Thomas Vroylandt et Élise Amar relèvent que 78 200 agents, hors contrats aidés, sont employés dans les conseils départementaux de métropole. « *En y ajoutant, précisent-ils, les 36 700 assistants familiaux employés directement par les départements, l'ensemble représente 114 900 personnes, soit 40 % des effectifs totaux du personnel des départements* ».

Le bulletin précise que toutes les données sont disponibles sur le site Internet : www.data.drees.sante.gouv.fr, rubriques « Aide et action », puis « Le personnel de l'action sociale et médico-sociale ».

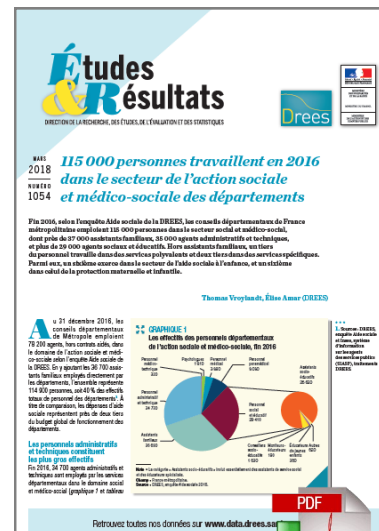
Ainsi, par cette base de données, on apprend que le Conseil départemental de la Mayenne emploie 468 agents à fin décembre 2016 (ce qui correspond à environ 447 ETP). Parmi ces agents, deux catégories sont les plus importantes : 42,5 % sont du personnel social et éducatif (199 agents – conseillers socio-éducatifs, assistants socio-éducatifs, éducateurs de jeunes enfants, moniteurs-éducateurs, agents sociaux et autres personnels socio-éducatifs) et 41,2 % sont du personnel administratif et technique des catégories A, B et C (193 agents). Ensuite, on trouve 8,1 % de personnel paramédical (rééducateurs, puéricultrices, infirmiers, auxiliaires de soins, auxiliaires de puériculture et autres personnels paramédicaux) ; 4,1 % de personnel médicotechnique (biologistes, vétérinaires et pharmaciens, assistants médicotechniques, autres personnels médicotechniques) ; 2,1 % de personnel médical (médecins et sages-femmes) et 1,9 % de psychologues.

L'enquête communique la répartition des ETP par secteur d'activité. On observe qu'en Mayenne, 28 % des ETP sont attachés au secteur des Activités polyvalentes (psychologues, personnel social et éducatif, personnel administratif et technique) et 25 % à l'Aide sociale à l'enfance – ASE (psychologues, personnel paramédical, personnel social et éducatif, personnel administratif et technique). Vient ensuite le secteur des personnes âgées, personnes handicapées (14 % des ETP – personnel médical, personnel paramédical, personnel social et éducatif, personnel administratif et technique).

Répartition des ETP, salariés du Conseil départemental de la Mayenne, par secteur d'activité, au 31 décembre 2016



Source : Drees, enquête Aide sociale 2016



(1) – Thomas Vroylandt et Élise Amar (Drees), « 115 000 personnes travaillent en 2016 dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale des départements », *Études & Résultats* n° 1054 de mars 2018.



À vos agendas



Le samedi 7 avril, à Changé « Qui est là ? »

Le samedi 7 avril, à 15 h, salle « Les ateliers des arts vivants », 8 rue des Bordagers, à Changé, deux associations (Jusqu'à la mort, accompagner la vie – Jalmalv ; Prévention du mal-être et suicide – Sève et Racines) proposent un spectacle de marionnettes pour « parler de la mort avec les enfants » : « Qui est là ? »

À partir du livre illustré pour les enfants, *Bonjour Madame la Mort*, de Pascal Teulade et de Jean-Claude Sarrazin (édition École des loisirs), la Compagnie Lily a construit un conte fantastique sur la curieuse amitié entre Madeleine, âgée de 99 ans, et Madame la Mort venue la chercher.

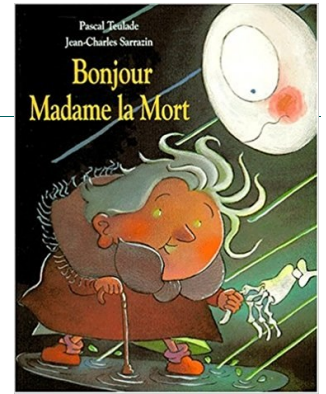
« Qui est là ? » est un spectacle plein de tendresse et d'humour où Madeleine, ravie de ne plus être seule, ouvre

sa porte à Madame la Mort et se retrouve à prendre soin de celle-ci.

Le spectacle sera suivi d'un échange avec la marionnettiste, une psychologue, un animateur et des accompagnants bénévoles.

Tarif : 5 euros pour les adultes ; gratuit pour les enfants jusqu'à 16 ans. Représentation ouverte aux enfants à partir de 6 ans et aux adultes.

Renseignements : 06 86 06 43 48.



Le jeudi 12 avril, à Mayenne Soins pénalement obligés

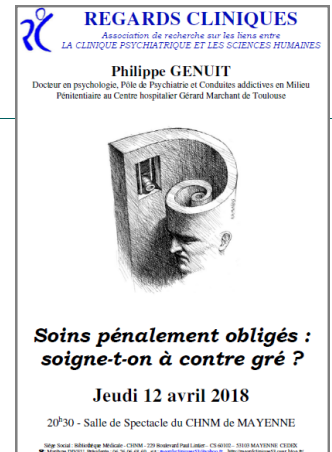
Le jeudi 12 avril, à 20 h 30, salle de spectacle du Centre hospitalier du Nord-Mayenne, l'association Regards Cliniques organise une conférence-débat, animée par Philippe Genuit, docteur en psychologie au Pôle de psychiatrie et conduites addictives en milieu pénitentiaire au Centre hospitalier Gérard-Marchant de Toulouse, sur le thème : « Soins pénalement obligés : soigne-t-on à contre gré ? »

« Les notions d'obligation et d'injonction de soin sont très discutées, entre le thérapeutique et le juridique. Depuis un passé récent, la notion d'obligation, reprise dans la notion juridique de soins pénalement obligés, est comprise comme une contrainte, et non plus en son sens initial de contribution à la vie sociale. Par l'émergence de la notion de demande en psychothérapie, le soin est conçu dans le souci d'une appropriation et participation du patient. La demande et l'appropriation d'une démarche thérapeutique recourent

la notion de consentement, toujours présente dans les soins pénalement obligés. Ce qui peut entraîner une certaine ambiguïté dans la prise en charge. Soigne-t-on hors demande véritable, et comment le soignant se positionne dans la relation transférentielle, quand la situation lui semble biaisée ? La demande peut-elle émerger d'une incitation plus ou moins contrainte aux soins, avec des personnes plus sujettes à l'agir qu'à l'élaboration psychique ? Ce pari thérapeutique est-il raisonnable ? »

Tarif : 10 euros pour les non-adhérents.

Renseignements : 06 26 06 68 68.



La pensée

hebdomadaire

« Pour éviter une souffrance généralisée et une perte catastrophique de biodiversité, l'humanité doit adopter une alternative plus durable écologiquement que la pratique qui est la sienne aujourd'hui. Bien que cette recommandation ait été déjà clairement formulée il y a vingt-cinq ans par les plus grands scientifiques du monde, nous n'avons, dans la plupart des domaines, pas entendu leur mise en garde. Il sera bientôt trop tard pour dévier de notre trajectoire vouée à l'échec, et le temps presse. Nous devons prendre conscience, aussi bien dans nos vies quotidiennes que dans nos institutions gouvernementales, que la Terre, avec toute la vie qu'elle recèle, est notre seul foyer. »

« Avertissement à l'humanité », signé par plus de 15 000 scientifiques du monde entier, publié le 13 novembre 2017 dans la revue *BioScience* (traduction de l'anglais par Gilles Berton), *Le Monde* du 14 novembre 2017.

